



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

VICE RECTORAT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;

Arrête :

Article 1^{er} : Les professeurs certifiés de classe normale dont les noms suivent, inscrits sur le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2025 pour l'accès au grade de la hors classe, sont nommés professeurs certifiés hors classe à compter du 1^{er} septembre 2025.

Nom	Nom patronymique	Prénom	Discipline
HUE	LABORDE	HELENE	HOTELLERIE ET RESTAURATION OP. SERVICE ET ACCUEIL
BRANGER	BRANGER	LAURENT	TECHNOLOGIE
MOYA	MOYA	JEAN-PHILIPPE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
ZERROUK	ZERROUK	MOHAMED	SII OP. INGENIERIE MECANIQUE
HENNION	ROTTIER	ADELIN	SES
NOELLAT	MACHON	MARYLINE	MATHEMATIQUES
LECA	LECA	MARIE-PIERRE	MATHEMATIQUES
NEIMBO	GOUDROUFFE	EVELYNE	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES
AUFRAY	AUFRAY	GAEL	SVT
DO	DO	CAROLINE	MATHEMATIQUES
BOUCHER	BOTTIAU	LUCIE	EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL
JAUNAY	JAUNAY	FLORENCE	ANGLAIS
RABIER	HARS	EMMANUELLE	ARTS PLASTIQUES
BARBARIN	BARBARIN	VINCENT	ECONOMIE ET GESTION OP. MARKETING
RINTZ	PHAM GIA	SABINE	DOCUMENTATION
BOUCKO	SAMUEL	JEANNE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
REGENT	REGENT	MARIE-SYBILLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
SOERJANA	SOERJANA	PETER	SII OP. INGENIERIE DES CONSTRUCTIONS
GENAUX	GENAUX	DOROTHEE	LETTRES CLASSIQUES

Article 2 : Le classement de chacun des intéressés dans son nouveau grade fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
directeur général des enseignements

Fait le

2 JUIL. 2025

Didier VIN-DATICHE